

**Nombre de conseillers**  
 \* en exercice 11  
 \* présents : 7  
 \* votants 8  
 \* absents 4  
 \* exclus

**Date de convocation :**

8 décembre 2025

**Date d'affichage :**

8 décembre 2025

**OBJET :****SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES AMIS DES VILLARDS**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la COMMUNE DE **SAINT ALBAN DES VILLARDS**

**SEANCE DU 12 DECEMBRE 2025 A 20 HEURES**

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la mairie de Saint-Alban-des-Villard, sous la présidence de : Jacqueline DUPENLOUP, Maire.

**Etaient présents :** Christophe CIRETTE, Marc CLERIN, Michel DONDA, Jacqueline DUPENLOUP, Julie HENRY, Jean-Luc PLUYAUD, Nicole ROCHE

**Etaient absents :** Annie BORDAS (excusée), Vincent DARVES-BLANC, Valérie LAUROT, Yannis NACEF (procuration à Jacqueline DUPENLOUP)

**Secrétaire de séance :** Marc CLERIN

**DELIBERATION N°2025-12-12-76**

**SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES AMIS DES VILLARDS**

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le dossier de demande de subvention 2025 de l'association « Les Villarins et Amis de la vallée des Villards ».

Cette association présente un exercice 2024-2025 déficitaire de 912,19 € et équilibre son budget prévisionnel 2025-2026 avec une ligne « subventions » de 1200 € au total.

Considérant que le compte administratif et le budget prévisionnel ont bien été fournis,  
 Considérant l'intérêt des actions de l'association, « Les Villarins et Amis de la vallée des Villards » pour la commune de Saint-Alban-des-Villard.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité des 7 votants (Jean-Luc Pluyaoud ne prenant pas part au vote)

le versement à l'association « Les Villarins et Amis de la vallée des Villards » d'une subvention de 300.00 €

*Certifiée exécutoire par Jacqueline DUPENLOUP, Maire*  
 Ont signé les membres présents

A Saint-Alban-des-Villard, le 12/12/2025  
 Pour extrait conforme, Le Maire


